

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

001/24//03/2015

EXERCICE 2015

Débat d'orientation Budgétaire 2015
Budget Principal

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Membres en exercice : | 28 |
| Présents : | 15 |
| Suf. Exprimés : | Aucun vote |
| Votes Pour : | |
| Votes Contre : | |
| Abstentions : | |

L'an deux mil quinze, le 24 mars à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Chârost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en la Petite salle de Galifard à Villeneuve sur Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Date de convocation : 16 Mars 2015

Etaient présents :

Mmes DLUS et PETIT de Charost – M. PRIEUX et Mme RAMOS de Lunery – Mmes GIORDANO et SENUT de Plou – Mme AOUDAR de Poisieux – Mme SANTOSUOSSO de St Caprais – M. TABARD de St Florent/Cher – M. DUPARQUET et Mme JOCHYMS de Ste Lunaise – M. MONTCHARMONT et Mme TORNY de Saugy – Mmes GAILLARD et LOZACH-SIRET de Villeneuve/Cher.

Etaient excusés :

Mmes PAZOS-MONVOISIN de Civray – M. MALIN de Lapan – Mme MIGNARD de St Caprais.

Etaient absents :

Mme PIROT de Civray – M. BATAILLER et FAINEANT de Corquoy – Mme FOSSE de Lapan – M. FOUGERON de Poisieux – Mmes HEZELOT et TERRADE de Primelles – M. LALOEUF et MATHET de St Ambroix – Mme BOUCHER de St Florent/Cher.

Le Comité Intercommunal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2312-1,

Considérant qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les groupements de communes comptant au moins une commune de plus de 3500 habitants

Considérant que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Sur le rapport de Mme LOZACH-SIRET et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré,

LE COMITE INTERCOMMUNAL

- Prend acte de la tenue du Débat d'orientation budgétaire.

Saint Florent/Cher, le 25 Mars 2015

Au registre sont les signatures

C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS